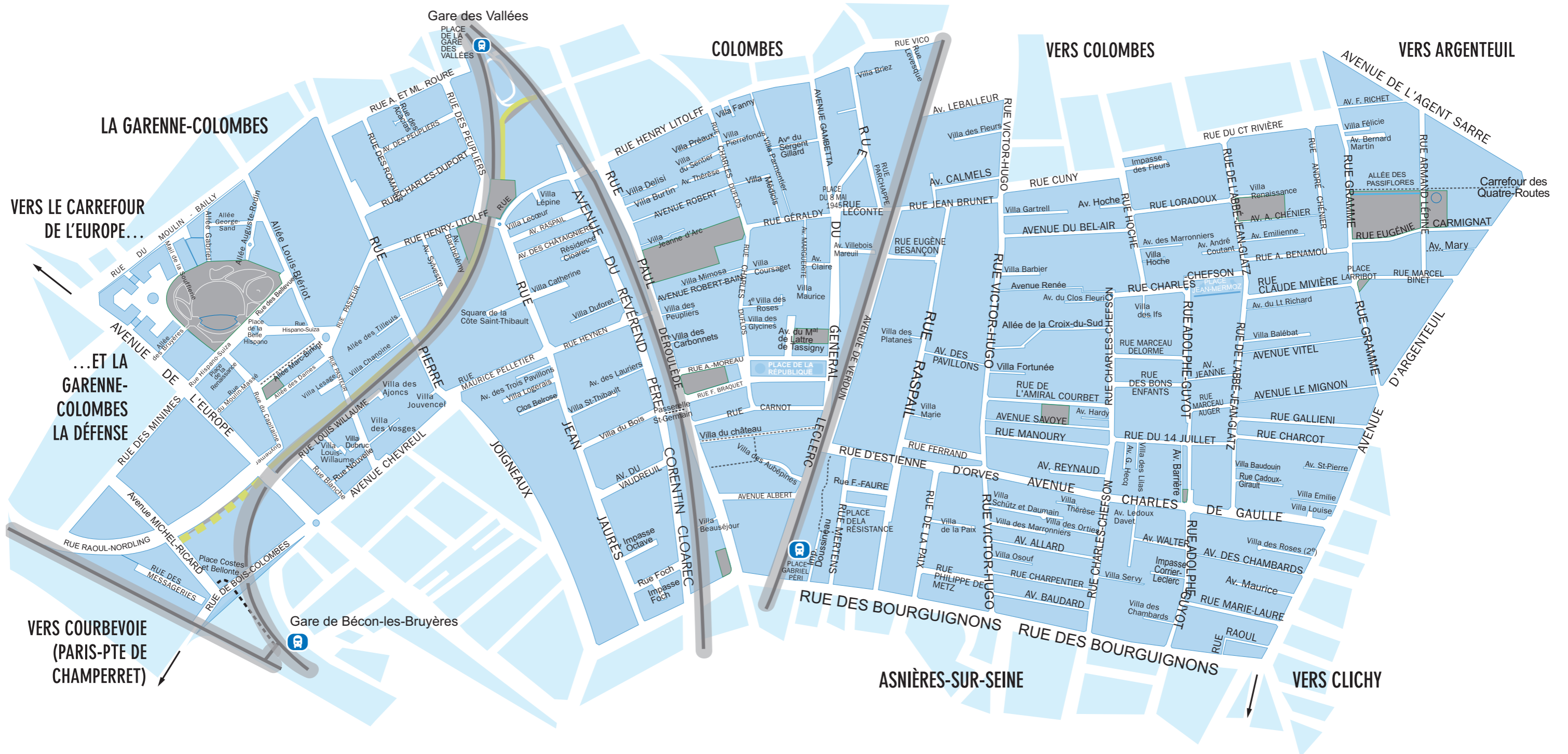


Plan des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR)



Les zones grisées ne sont pas concernées et ne deviendront pas des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR), en raison de leur usage (parcs ou voies de chemin de fer en particulier).